



Formations Éthique et déontologie en matière municipale et Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)

L'article 15 de la *Loi sur l'éthique et de déontologie en matière municipale* (LÉDMM), ainsi que le règlement sur la formation des élus municipaux conformément à l'article 8 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* prévoit dorénavant que tous les nouveaux élus, comme les membres réélus du conseil municipal, doivent suivre une formation en éthique et en déontologie, et sur le fonctionnement municipal et le rôle de l' élu (e) dans les neuf mois du début de leur mandat. La Municipalité de Stanbridge East doit publier sur son site internet la liste des élus ayant suivi ces formations.

Nom de l' élu	Date début de mandat	Éthique et déontologie en matière municipale		Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	
		Date de formation	Formateur	Date de formation	Formateur
Tanya Garrick Rhicard, Mairesse	07-11-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine
Jeremy Bockus, Conseiller-Siège 1	07-11-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine
Marcus Flynn, Conseiller-Siège 2	20-10-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine
Christiane Biondi, Conseillère-Siège 3	20-10-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine
Wendy Croker, Conseillère-Siège 4	07-11-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine
Josée Drouin, Conseillère-Siège 5	07-11-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine
Rose Lawlor, Conseillère-Siège 6	20-10-2025	09-03-2026	Me Caroline P. Fontaine	27-02-2026	Me Caroline P. Fontaine

Nicole Blinn, greffière-trésorière.

2026-03-20